

Du seul fait qu'ils sollicitent une inscription au collège Saint-Julien, les parents et les élèves en acceptent le règlement intérieur, tel qu'il est écrit.

M. / Mme et l'élève.....

Acceptent le présent règlement dans sa totalité.

Fait à, le

Signatures :

Du père, de la mère ou du représentant légal:

De l'élève:

M. / Mme

Ont pris connaissance et acceptent les tarifs pratiqués dans l'établissement

- La contribution des familles : **38.95 € par mois**
- Les fournitures distribuées en début d'année } **soit un total de**
- Les livres de poche en fonction du programme } **4.75 € par mois**
- Agenda } **4.75 € par mois**
- Restauration :
 Prix du repas : **4.45 €**
 Prix du repas occasionnel : **4.80 €**

Fait à, le.....

Signatures :

Du père, de la mère ou du représentant légal :

